



## **Procès-verbal de l'assemblée générale 2022 de l'AVIB du 14 avril 2022**

### **Ordre du jour**

1. accueil (y compris hommage aux membres décédés et élection des scrutateurs)
2. procès-verbal de l'assemblée générale 2021 et son acceptation
3. rapport annuel du comité directeur et son acceptation
4. rapport (du trésorier et du réviseur), acceptation des comptes annuels 2021 et décharge du trésorier
5. décharge du comité directeur
6. présentation et acceptation du budget 2022/23
7. affectation du résultat annuel 2021/22 au budget 2022/23 (si résultat annuel positif)
8. présentation et élection des différents membres du comité directeur et du réviseur des comptes
9. statut quo "Una voz para Cumbre" et inscription de la résidence au registre municipal "Padrón Municipal".
10. proposition de modification des statuts en préparation d'une assemblée générale extraordinaire
11. divers, par ex. présence sur Facebook, nouveau service de déchets verts, etc.
12. clôture de l'assemblée générale et apéritif de bienvenue pour le nouvel exercice 2022/23

### **POINT 1**

#### **Accueil (y compris hommage aux membres décédés et élection des scrutateurs)**

Anita Lutz et Stefan Quel accueillent les membres à 17h00, après que ceux-ci se soient inscrits sur la liste de présence de l'assemblée générale. Il y a ensuite 33 voix de membres en présence (25), y compris les procurations présentées au début de l'assemblée générale (8).

Au total, 42 personnes participent personnellement à l'assemblée générale.

**Banque :** Stadtparkasse Wuppertal      **IBAN :** DE85 3305 0000 0000 363176 **BIC :** WUPSDE33XXX  
**Contacts de l'AVIB :** Anita Lutz (présidente) Stefan Quel (vice-président et secrétariat)

Les 33 voix des membres n'atteignent pas le tiers nécessaire à la tenue de l'assemblée générale. Comme le quorum n'est pas atteint, Anita Lutz annonce qu'elle rouvrira la séance 30 minutes plus tard, conformément aux statuts. Entre-temps, plusieurs membres profitent de l'occasion pour payer leur cotisation en espèces chez Anita Lutz.

A 17h30, Anita Lutz rouvre la séance et observe une minute de silence avec tous les membres présents pour rendre hommage aux membres décédés Reinhold Burri, Jürg Ettinger, Rose et Oswald Flore et Wilhelm Pragt. Dans ce contexte, Anita Lutz rend hommage au travail de Jürg Ettinger, qui a œuvré pour notre association en tant que vice-président pendant plus de deux décennies depuis la création de l'AVIB.

Stefan Quel propose ensuite sa femme Judith comme scrutateur. La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

Il n'y a pas de demandes particulières concernant l'ordre du jour de la part des membres.

## **POINT 2**

### **Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 et son approbation**

Stefan Quel informe que tous les membres ont reçu le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 ainsi que les résultats des votes, les résultats des remarques individuelles et d'autres points de l'assemblée générale 2021.

Les membres approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'AG 2021 et renoncent à un exposé correspondant sur ce point de l'ordre du jour.

## **POINT 3**

### **Rapport annuel du comité directeur et son acceptation**

Stefan Quel présente le rapport annuel suivant de l'exercice 2021/22 :

Tout d'abord, nous tenons à remercier les membres de notre association qui nous sont restés fidèles pendant la deuxième, voire la troisième année de la pandémie, bien que - comme lors du dernier exercice de l'association - nombre de nos membres n'aient pas pu profiter de "notre paradis" sur place, au Cumbre.

Nous espérons d'autant plus que cette période très difficile sera bientôt terminée et que nous pourrons à nouveau nous permettre de multiplier les activités communes, comme ce fut le cas au quatrième trimestre 2021.

#### **1. travail du comité**

En raison de la Corona, l'assemblée générale a eu lieu pour la deuxième fois du 28 mai au 30 juin 2021 par voie électronique ou postale. 74 membres ont participé en votant à la date limite du 30 juin 2021.

L'absence de mandat au sein du comité directeur a entraîné à plusieurs reprises une charge de travail non négligeable pour certains de ses membres, de sorte que certaines activités prévues pour l'exercice 2021/22, telles qu'une collecte de données auprès des membres, une modification des statuts, etc. n'ont pas pu être réalisées. En décembre 2021, il a toutefois été possible de répartir le travail de communication sur "plusieurs épaules" grâce au soutien de notre membre de l'association Silvia Füllemann. Nous remercions expressément Silvia pour son soutien actif, qui assure notamment la transmission rapide des informations aux membres en allemand, espagnol, anglais et français.

Les membres du comité directeur se sont réunis au total cinq fois par roulement, en partie par vidéoconférence. En outre, les membres du comité directeur se sont régulièrement concertés en personne et par téléphone, conformément à la répartition des départements, essentiellement en ce qui concerne notre initiative "Una voz para Cumbre", le service de déchets verts nouvellement organisé, les manifestations à organiser et la gestion de la trésorerie.

Le comité directeur a régulièrement informé les membres par écrit, par courrier électronique ou postal, sur des sujets d'actualité, dans ce que l'on appelle les informations aux membres.

## **2. les finances**

Pour le budget 2021/22, l'objectif principal était de respecter - dans la mesure du possible - les prévisions budgétaires et la discipline promise en matière de dépenses. Le poste budgétaire pour les déchets verts, d'un montant de 3 400 €, s'est avéré être un défi particulier en été 2021, car l'ancien transporteur de déchets verts, Daniel Andrei, a annoncé des augmentations de prix irréalisables.

Une réorganisation du service des déchets verts a permis de réduire, à partir du 1er septembre 2021, la part de 47% de la cotisation de membre à 28%, puis à 25% à partir du nouvel exercice. Il n'est désormais plus nécessaire non plus de payer les frais supplémentaires d'élimination des déchets à Ecomarque Denia. En termes absolus, nous payons désormais environ 1.800 € par an au lieu des 3.400 € budgétés dernièrement.

## **3. effectif des membres**

L'effectif des membres à la fin de l'exercice 2021/22 au 28.2.2022 - calculé en fonction des terrains ou des logements - était de 183 (171 l'année précédente). Il s'agit donc d'une augmentation réjouissante de plus de 7 pour cent.

Les changements suivants dans l'effectif des membres ont été déterminants :

15 nouveaux membres. 3 membres ont démissionné. Les raisons sont les suivantes : Une vente de maison, un membre a quitté l'association parce que son conjoint est décédé et que ce membre ne vit plus sur le Cumbre. Un membre n'a pas payé sa cotisation 2021/22 malgré plusieurs rappels et a donc été éliminé conformément aux statuts de notre association.

Deux adhésions ont été reprises pour des raisons d'âge.

Au total, notre association est représentée par les conjoints et les partenaires inscrits dans le registre des membres, ainsi que par leurs enfants, soit 321 personnes (295 l'année précédente). Le comité directeur veille de plus en plus à ce que les membres de la famille, notamment les enfants des propriétaires, soient pris en compte dans les adhésions, ce qui n'entraîne pas de frais supplémentaires pour nos membres.

#### **4. recrutement de membres**

Le recrutement de nouveaux membres s'est fait essentiellement par des contacts personnels. L'intérêt pour notre groupe de randonnée a également joué un rôle important. Mais la présence sur Internet et la publicité dans la vitrine du supermarché "Pepe la Sal" ont également eu un bon écho.

En outre, le dépliant d'acquisition de l'AVIB a été mis à jour en quatre langues, il est utilisé chaque fois que possible par le comité directeur et distribué à tous les membres avec le présent procès-verbal en annexe.

Les trois restaurants dans lesquels nous organisons des événements AVIB sont désormais des membres commerciaux de notre association. Il s'agit du restaurant "La Cumbre" ainsi que du "Steakhouse Montevideo" et du "BeniAsia" à Benitachell.

#### **5. réunions et activités des membres**

En raison de la Corona, des manifestations de notre association n'ont pu avoir lieu qu'au quatrième trimestre 2021 de l'exercice de l'association 2021/22. Il s'agissait notamment de

Deux réunions mensuelles en octobre dans la salle polyvalente près de l'école Elizabeth et en novembre au Steakhouse Montevideo.

Deux dégustations de vin en octobre chez Kaspar au marché couvert et en décembre au restaurant "La Cumbre".

L'apéritif de fin d'année également au restaurant "La Cumbre".

Toutefois, à partir d'octobre 2021, notre groupe de randonnée a pu entreprendre de nombreuses randonnées d'une journée ou d'une demi-journée, parfois hebdomadaires, avec Thomas, membre de notre comité directeur. Le groupe WhatsApp des randonneurs s'est à nouveau avéré être le moyen de communication approprié. De plus, au début de l'année 2022, une page Facebook a été créée pour le groupe de randonnée sous le nom de "Groupe de randonnée AVIB", sur laquelle sont également publiés les restaurants fréquentés après les randonnées.

#### **6. soutien de certains projets sur et autour du Cumbre del Sol**

L'AVIB a participé au CumbreCatsControlCampain "CCCC" avec des dons d'un montant de 810 € et la mise à disposition d'un piège à chats pour les membres de l'association intéressés.

## **7. numérisation du travail associatif**

Le logiciel d'association "Vereinsmeister", recommandé par l'organisation allemande des caisses d'épargne, a été utilisé avec succès au cours du dernier exercice après la phase pilote.

Ce logiciel répond aux exigences du règlement général sur la protection des données de l'UE et offre une interface pour le débit direct des cotisations des membres et des factures de déchets verts via le mandat SEPA. Un module de comptabilité financière est également disponible - si l'association concernée le souhaite - pour la gestion de la trésorerie.

## **8ème service de déchets verts de l'AVIB**

Notre service de déchets verts, organisé depuis de nombreuses années par notre ancien membre du comité directeur Jürg Ettinger et poursuivi par notre membre du comité directeur Stefan Quel, n'a pu être maintenu que jusqu'à fin août 2021 - comme nous l'avons déjà mentionné - en raison de l'annonce d'une augmentation inacceptable des prix par l'entrepreneur Andrei Daniel Damian.

Depuis début septembre 2021, nous proposons désormais un service de déchets verts réorganisé avec le nouveau transporteur de déchets verts Oscar Velaquez Montalban. Nous avons changé le concept des déchets verts au 1er septembre 2021, passant d'une solution de quotas gratuits à une solution de subventions.

En principe, 4 big bags sont subventionnés à hauteur de 10 € au total par exercice complet, soit 2,50 € par big bag. Mais comme le nouveau concept de déchets verts n'a démarré que dans la deuxième moitié de l'exercice, nous n'avons pu subventionner que 2 big bags.

Pour toutes les commandes à partir du 1.3.2022, la subvention complète pour quatre big bags de 2,50 € par big bag s'appliquera alors.

Le comité directeur de l'AVIB a introduit le thème des déchets verts dans l'initiative "Una voz para Cumbre" dans le but qu'une gestion pratique des déchets verts soit prise en compte dans le nouveau concept de gestion des déchets de la commune de Benitachell.

## **9. encaissement des cotisations des membres**

L'encaissement des cotisations des membres a également représenté une charge de travail non négligeable au cours de cet exercice. Comme mentionné dans le dernier rapport annuel, la conclusion est que le paiement par mandat SEPA est la forme la plus pratique et la plus économique, tant pour les membres que pour l'association. La part des mandats SEPA pour le prélèvement de la cotisation et le service des déchets verts s'élève à près de 50 %, avec un total de 85 mandats.

(Remarque : actuellement, nous enregistrons une augmentation réjouissante avec un total de 93 mandats pour 183 adhésions, soit un peu plus de 50 pour cent).

Le virement individuel coûte 25 centimes à l'association, le prélèvement SEPA seulement 8 centimes.

## 10. offres de voyage

Un voyage en Galice était prévu une nouvelle fois pour mai 2022, mais il a dû être annulé pour cause de coronarographie. Pour planifier à nouveau ce voyage, il faut que les conditions-cadres conviennent le mieux possible, sans grandes incertitudes. À cet égard, le slogan "Reporté n'est pas annulé" reste valable !

## 11. Una voz para Cumbre - Une voix pour le Cumbre

Les deux associations enregistrées, Cumbre Residents Association (CRA) et notre association AVIB, ainsi que les éditeurs de la newsletter Colloquia ont décidé dès la fin de l'année 2020 de défendre les intérêts des propriétaires fonciers sur le Cumbre vis-à-vis de la commune de Benitachell lors d'entretiens personnels directs avec le maire et, en outre, par e-mail. Les communautés de propriétaires des pueblos/comunidats sur le Cumbre del Sol continuent à être impliquées.

Au cours de quatre réunions, le maire et son équipe ont notamment demandé un éclairage public efficace, le réaménagement de certaines routes, l'accès et l'utilisation de la Cala Moraig, un nouveau concept d'élimination des déchets, le désherbage des routes en relation avec les buissons qui empiètent sur les routes. La liste des sujets qui seront abordés avec le maire compte aujourd'hui une quinzaine de points.

Nous avons régulièrement informé sur l'évolution des discussions, notamment après que le maire a personnellement informé les habitants des projets d'infrastructure prévus à ce moment-là, lors de deux événements très médiatisés au Cumbre, début octobre 2021. Ce sera également le cas le 20 avril 2022 vers Cala Moraig.

Du point de vue de notre association, les résultats ne sont pas satisfaisants si l'on considère les impôts payés par la commune de Benitachell. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'absence de planification des investissements pour la rénovation systématique des routes, y compris les murs de délimitation, l'éclairage et le désherbage. Sans investissements réguliers dans ce domaine, la valeur des biens immobiliers sur le Cumbre diminuera.

Nous devons donc nous mettre d'accord avec nos compagnons d'armes cités (CRA et Colloquia) sur une revendication conséquente de nos intérêts légitimes auprès du maire. De plus amples informations sur ce sujet seront données au point 9 de l'ordre du jour.

Pour le comité directeur de l'AVIB  
Anita Lutz Stefan Quel Paul Regez Bongo Stauffacher Thomas Stern Fritz Kasper

Hansjörg Meyer (réviseur/auditeur)

En conclusion, les membres approuvent à l'unanimité le rapport annuel du comité directeur et remercient le comité directeur pour le travail accompli.

#### **POINT 4**

#### **Rapport (du trésorier et du réviseur), acceptation des comptes annuels 2021 et décharge du trésorier**

En remplacement du trésorier, Paul Regez, Stefan Quel, muni d'un pouvoir écrit de représentation, rend compte de la comptabilité 2021/22 (période 01.03.2021-28.02.2022) et informe tout d'abord sur la comparaison des actifs.

Selon ce rapport, le patrimoine de l'association a diminué de 544,90 € au cours de la période sous revue, passant de 11.139,31 € à 10.594,41 €. Ceci résulte d'une augmentation des dépenses d'un total de 8.030,40 € par rapport aux recettes de 7.485,50 €.

Cela s'explique dans la mesure où les charges financières pour le site Internet et le système de mailing de l'AVIB n'ont pas été réglées au cours de l'avant-dernier exercice, pour un montant de 650 €, et que ce paiement a dû être rattrapé au cours de la période sous revue.

Stefan Quel passe ensuite au rapport du réviseur Hansjörg Meyer. Le rapport de Hansjörg Meyer est le suivant et fait également office d'attestation :

"A l'attention de la 22e assemblée générale de l'AVIB sur les comptes annuels 2021 pour la période du 01.03.2021 - 28.02.2022.

La révision de la caisse pour l'année associative écoulée a eu lieu le 04 avril 2022.

En raison des concepts de protection Corona et des restrictions de voyage vers/depuis l'Espagne, le caissier Paul Regez n'a passé que quelques semaines dans la Cumbre cette année.

Les dépenses en espèces ont été réglées par la présidente, qui s'occupe également de la trésorerie de l'association.

Grâce à l'aide de Stefan Quel et d'Anita Lutz, le caissier a pu me présenter les documents et les dossiers demandés pour contrôle.

Le 04 avril 2022, j'ai contrôlé par sondage la comptabilité et les comptes annuels présentés par le trésorier et je constate que

- L'argent liquide de l'association est déposé auprès de la présidente Anita Lutz pour un montant de EUR 420.01. Anita m'a confirmé ce montant par écrit le 5 avril 2022.
- la caisse et le compte d'épargne sont tenus correctement
- Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité
- Les actifs figurant au bilan au 28.2.2022, c'est-à-dire l'argent liquide, le compte d'épargne, les charges payées d'avance et les valeurs réelles, sont présents et correctement évalués, à savoir la

caisse avec EUR 420.01, le compte d'épargne avec EUR 11 061.10 et les charges payées d'avance avec EUR 147.50.

- La fortune de l'association au 28.2.2022 s'élève à EUR 10'594.41 et diminue de EUR 544.90 par rapport à l'année précédente - en raison de dépenses supplémentaires.

Sur la base de cet examen, je propose d'approuver les comptes annuels présentés et de donner décharge au trésorier et au comité directeur.

Je remercie chaleureusement le trésorier pour le travail minutieux et de longue haleine qu'il a effectué - et qui a exigé des efforts supplémentaires cette année encore en raison de la pandémie.

Mais merci aussi à la présidente et surtout au vice-président pour leur aide et leur soutien précieux.

Oberglatt, le 05.04.2022

signé . Hansjörg Meyer"

Les membres présents n'ayant pas d'objection aux rapports susmentionnés, le rapport sur les comptes annuels 2021 (période 01.03.2021-28.02.2022) ainsi que le rapport des réviseurs correspondant sont acceptés et approuvés à l'unanimité. De même, le trésorier est déchargé à l'unanimité.

## **POINT 5**

### **Décharge du comité directeur**

Anita Lutz demande la décharge du comité directeur dans son ensemble. La décharge est ensuite donnée à l'unanimité à tous les membres du comité.

## **POINT 6**

### **Présentation et acceptation du budget 2022/23**

Représentant le trésorier, Paul Regez, Stefan Quel, muni d'un pouvoir écrit de représentation, explique le budget du nouvel exercice et souligne les postes de produits et de charges suivants :

- Cotisations des membres d'un montant de 7 200 € sur la base de 180 adhésions
- Matériel et logiciel à hauteur de 245 € par l'intégration du logiciel d'association "Vereinsmeister", du logiciel de traduction "DeepL" et du logiciel de bureautique Windows Office 365.

- Ramassage des déchets verts avec seulement 1.800 € grâce au passage au modèle de subvention (voir rapport annuel du comité directeur point 3 de l'ordre du jour.
- Programme pour chats à 800 (l'argent budgété est versé directement au vétérinaire sur la base d'une facture)
- Apéro du nouvel an 2023 avec 850 € analogue à l'année précédente.
- Fête du 20e anniversaire de l'AVIB avec 2 350 € (la date du 10 septembre 2022 au restaurant Cumbre a été fixée entre-temps)
- Excursion d'une journée à 500

Stefan Quel explique que les coûts des modifications statutaires prévues ne sont pas encore connus (voir point 10 de l'ordre du jour), mais que la compensation est prévue dans le nouveau budget.

Comme il n'y a pas d'objection de la part des membres présents concernant le nouveau budget, l'acceptation et l'approbation du budget 2022/23 se fait à l'unanimité, celui-ci étant à nouveau présenté dans son intégralité ci-dessous.

**AVIB Budget 2022/23 - AG 2022, POJ 6**

Type de budget	Postes budgétaires	Recettes	Dépenses	Commentaire
	Cotisations de base 180 membres	7'200 €		Nombre de membres à partir du 1.3.2022 : 176, mais possibilité d'atteindre 180 au cours de l'année 2022.
	Dons	100 €		
	Intérêts perçus	0 €		
	<b>Affectation du bénéfice de l'exercice 2021/22 ?</b>	<b>0.00 €</b>		En fonction du résultat annuel effectif et du vote de l'AG 2022
<b>Total des recettes</b>		<b>7'300 €</b>		
<b>Stratégie</b>	Una voz para Cumbre		325 €	Pour les actions possibles avec CRA et Colloquia
<b>Administration</b>	Frais de personnel du comité (repas annuels et réunions)		900 €	800,00 €. (Repas du comité avec partenaire (16 personnes) €50 par personne), €100 pour les réunions.
	Frais bancaires Stadtparkasse Wuppertal		80 €	Remarque : veuillez donner des autorisations de prélèvement SEPA. Coût de 8 centimes seulement au lieu de 25 centimes pour les virements individuels. Tous les virements : 45 €, tous les SEPA : 14,40 € pour 180 membres.
	Matériel de bureau / copies / frais de port		400 €	Frais supplémentaires pour le matériel d'impression, les films pour les nouvelles cartes d'identité
<b>Infrastructure</b>	Internet		650 €	effectif pour 2021/22 €650
	Matériel et logiciel		245 €	Champion du club avec contrat de caisse d'épargne= 71€ p. a. ; logiciel Office Windows 365= 100€ p. a., DeepL- traducteurs 75 €.
<b>Services</b>	Collecte des déchets verts		1'800 €	Subvention par membre €10 p.a. basée sur 100% des membres : explication à ce sujet : Nous avons réduit la subvention de 17€ par membre à 10€ par membre. Cela correspond à 25% d'un cotisation de membre.
	Programme pour chats		800 €	Les dépenses 2021 sont de 810 €.
<b>Social</b>	Apéro du Nouvel An 2023		850 €	Analogue aux dépenses au 02.12.2021
	<b>Fête d'anniversaire des 20 ans de l'AVIB</b>		<b>2'350 €</b>	Calculé jusqu'à présent à 2.350,00 €. Par analogie avec la décision prise lors de l'AG 2021.
	Dons et cadeaux		400 €	Augmentation de 200 € à 400 € en raison de l'impact sur le public (Una voz para Cumbre)
	1 excursion d'une journée		500 €	1 excursion d'une journée pour 500 € p.a. à nouveau au programme,
	Folleto		350 €	Brochure sur les activités de l'AVIB, y compris la publicité des partenaires commerciaux qui sont membres de l'AVIB.
	Frais de modification des statuts en option ?			Les coûts ne sont pas encore connus. Une compensation est prévue dans le budget actuel.
<b>Total des dépenses</b>			<b>9'650 €</b>	
<b>Solde</b>	<b>Résultat de l'exercice 2022/23</b>		<b>-2'350.00</b>	Le budget prévisionnel pour 2021/22 était négatif de 2 332 €.
Situation actuelle	Cotisation de membre	Nombre de membres	Subvention pour les déchets verts par membre.	Les autres dépenses liées aux services de notre association ne sont actuellement pas imputées à nombre de membres. Comme pour le service des déchets verts, les membres n'utilisent pas tous les services de notre association.
	40.00 €	180	10.00 €	

## **POINT 7**

### **Affectation du résultat de l'exercice 2021/22 en faveur du budget 2022/23**

Stefan Quel explique que le point 7 de l'ordre du jour est supprimé, car le résultat de l'exercice 2021/22 est négatif de -544,90 €, comme déjà expliqué au point 4 de l'ordre du jour.

## **POINT 8**

### **Présentation et élection des différents membres du comité directeur et du réviseur des comptes**

Anita Lutz présente les candidats à l'élection. Pour les candidats non présents, des déclarations d'accord correspondantes sont disponibles. Les candidats y déclarent qu'ils accepteront les tâches mentionnées s'ils sont élus. Anita Lutz nomme ensuite les candidats suivants :

1. Pour l'élection à la présidence, Anita Lutz se présente pour deux ans supplémentaires
2. Stefan Quel est candidat à la vice-présidence pour deux ans également.
3. Pour l'élection au poste de secrétaire, Stefan Quel se présente pour une nouvelle année.
4. Pour l'élection du trésorier, Paul Regez se présente en son absence pour un an.
5. Pour l'élection au poste d'assesseur dans le département "Activités de loisirs et manifestations", Thomas Stern, absent, se présente pour deux ans supplémentaires.
6. Fritz Kasper, absent, se présente pour un nouveau mandat de deux ans en tant qu'assesseur dans le domaine du "suivi des membres".
7. Pour l'élection en tant qu'assesseur dans le domaine des "médias numériques", Hans-Ulrich Stauffacher se présente en son absence pour deux années supplémentaires.
8. Hansjörg Meyer se présente également pour deux ans à l'élection du réviseur des comptes.

Les élections des membres du comité directeur et du réviseur ont lieu à l'unanimité.

Anita Lutz et Stefan Quel remercient les membres de leur confiance pour la réélection de l'équipe dirigeante en place. Stefan Quel attire l'attention sur les postes vacants de "trésorier" et de "secrétaire" pour l'exercice 2023/24. Les nouvelles personnes intéressées sont toujours les bienvenues.

## **POINT 9**

### **Statu quo "Una voz para Cumbre" et inscription de la résidence au registre municipal "Padrón Municipal"**

Anita Lutz explique la genèse et l'histoire de "Una voz para Cumbre" (voir également le point 3, paragraphe 11 de l'ordre du jour) et explique que 40% du budget municipal est financé par les recettes fiscales de la commune de Benitachell provenant de la Cumbre del Sol.

La suite du rapport porte sur la démarche de notre association et de l'initiative "Una voz para Cumbre" vis-à-vis du maire. Nous avons exposé nos attentes en tant que comité de l'AVIB vis-à-vis de nos camarades anglais dans un échange de lettres et demandé un comportement cohérent et la revendication de nos intérêts légitimes.

Anita Lutz et Stefan Quel poursuivent en expliquant qu'il ne s'agit pas d'une confrontation avec le maire, mais d'une revendication rigoureuse de nos droits en tant que contribuables de la commune, car nous avons droit à une infrastructure intacte. Ils rappellent également les promesses électorales du maire actuel, Miguel Ángel Garcia, et de son parti "Més Benitatxell", selon lesquelles des investissements annuels réguliers seraient réalisés pour la remise en état des routes de la Cumbre del Sol.

Dans un bulletin d'information du parti de "Més Benitatxell", on peut lire : "Nous sommes inquiets pour Benitatxell. C'est pourquoi, dès les premiers jours du gouvernement, nous avons visité toutes les urbanisations pour faire nettoyer les rues et les trottoirs des mauvaises herbes, nous avons étudié l'état de toutes les rues, nous avons relevé les problèmes d'éclairage public ou de circulation. Car pour un gouvernement, le bien-être et la satisfaction des gens est la chose la plus importante".

Après un bref débat ou une discussion sur l'approche de notre association vis-à-vis du maire, les membres de l'assemblée générale soutiennent la ligne de conduite proposée par le comité de l'AVIB.

(Complément : le 5 mai 2022, Anita Lutz et Stefan Quel se sont mis d'accord avec leurs confrères anglais (le président de la Cumbre Resident Association, Paul Davis, et les éditeurs de la newsletter "Colloquia" Margaret et Gerald Hales) sur la procédure suivante :

Il a été établi que l'AVIB considère que les investissements des habitants de la Cumbre del Sol, par l'achat de maisons et d'appartements, représentent des paiements d'impôts de 2,5 à 3 millions par an et que la municipalité devrait faire davantage pour les infrastructures - et ce, dès maintenant !

Nous avons décidé, avec quelques hésitations et réserves, que le seul moyen de progresser était le dialogue et non la confrontation.

Nous nous sommes mis d'accord avec le bourgmestre sur une discussion personnelle régulière et conséquente, combinée à des demandes de renseignements sur des sujets précis, afin de maintenir un dialogue constructif et de présenter et de demander régulièrement par ce biais tous nos points d'amélioration de l'infrastructure sur la Cumbre.

S'il y a des discussions et des débats avec le maire, nous devrions pouvoir espérer trouver des solutions !

On a également constaté, avec les Anglais, que l'apathie régnait dans de nombreuses organisations du Cumbre, notamment chez les présidents et les administrateurs des pueblos et des comunidades. Ils ont été régulièrement informés de ce qui se passait, mais malheureusement, les présidents (à quelques exceptions près) ne transmettent pas ces informations aux habitants des pueblos ou des comunidades.

Il a été convenu d'envoyer une déclaration actualisée aux présidents et administrateurs des pueblos.

Nous prévoyons également de publier un article sur "Una voz para Cumbre" dans les éditions allemande et anglaise de Costa Blanca Nachrichten, lorsque la page d'accueil de cette initiative sera "live", afin d'informer le public sur l'initiative, son objectif et son contenu. Là encore, il ne s'agit pas d'une confrontation avec le maire, mais d'informations que nous souhaitons diffuser au public à partir de notre initiative, tout comme, d'autre part, la commune communique par exemple sur ses projets à Benitachell.

**Ensuite, Stefan Quel nous fait part de son expérience en matière d'inscription de la résidence au registre municipal "Padrón Municipal".**

Les avantages sont les suivants : Possibilité de participer aux élections municipales, achat facile d'une voiture espagnole, cours de langue à prix réduit, participation au système de santé public.

Stefan Quel a rédigé une "fiche" sur son expérience et sa manière de procéder, qu'il est heureux de transmettre ici aux membres :

1) Veuillez tout d'abord prendre rendez-vous pour l'inscription au registre municipal, c'est-à-dire la "Cita Padrón", dans le bâtiment administratif situé Carrer de Escoles, près du bureau d'Hidraqua ou du poste de police de Benitachell.

La collaboratrice qui m'a servi s'appelle Esther Garcia. Elle parle aussi anglais.

2. pour le Padrón Municipal, tu as besoin des documents suivants :

2.1 Vos passeports ou cartes d'identité. (Les passeports sont préférables).

2.2 Vos numéros NIE (de préférence le formulaire de l'autorité de police)

2.3. la "Copia Simple" de l'Escritura, dans laquelle est généralement inséré le document contenant le NIE.

2.4 Une facture d'électricité et une facture d'eau

Dites alors d'abord que vous souhaitez vous inscrire au "Padrón Municipal".

Si on vous demande combien de temps vous allez vivre sur le Cumbre, dites que vous allez maintenant vivre en Espagne pour une longue période. Et si on vous demande quand vous allez retourner dans votre pays d'origine, dites que c'est incertain.

Sur le plan fiscal, cette déclaration de résidence n'a aucune conséquence. Elle ne l'est qu'au moment de la demande de residencia.

En fin de compte, l'enregistrement du domicile est aussi la condition pour obtenir le droit de vote aux prochaines élections communales - probablement en mai 2023. Pour ce faire, une inscription supplémentaire dans un "registre électoral" est nécessaire.

Une brève discussion a également lieu à ce sujet lors de l'assemblée générale. On sait qu'il existe parfois des avis divergents concernant l'impact fiscal qui circulent sur Internet. Pour les professions de conseil fiscal, il s'agit justement aussi d'un "domaine de conseil profitable".

(Remarque actuelle : les éditeurs de la newsletter "Colloquia" se sont également lancés dans un examen plus approfondi, mais parviennent à la même conclusion).

Comme le rapport de Stefan Quel sur le "Padrón" n'est qu'une information, il n'y a pas de vote à ce sujet lors de l'assemblée générale.

## **POINT 10**

### **Proposition de modification des statuts en préparation d'une assemblée générale extraordinaire**

Stefan Quel indique que le comité directeur s'est penché, lors de plusieurs réunions du comité directeur, sur des propositions de modification des statuts afin de mettre à jour les statuts de l'association, modifiés pour la dernière fois en 2003 et 2004 respectivement.

Stefan Quel énumère ci-dessous les modifications prévues, qui seront soumises au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire, après consultation d'un avocat :

1. Orthographe moderne de l'adresse de notre association : "Cumbre del Sol, Dalias 36, 03726 Benitachell (Alicante)" ; article 3, 1 phrase. Vérifier également si nous avons besoin d'une adresse physique pour l'association. Une boîte postale ou une boîte aux lettres suffit-elle ou, à défaut, l'adresse postale d'un avocat. L'adresse doit être une "solution d'avenir".
2. Suppression de la phrase "La demande d'admission ne peut être refusée". Article 6, dernière phrase.
3. les délais de résiliation des adhésions, au plus tard six mois avant la fin de l'exercice en cours, avec effet pour l'exercice suivant. Article 9, point a).
4. Modification de la période de tenue de l'assemblée générale jusqu'à "avant le 31 mai de chaque année". Article 12, 1ère phrase. Alternative pour encore plus de flexibilité : jusqu'au 30 juin de chaque année.
5. Forme du procès-verbal de l'AG comme "procès-verbal des résultats" au lieu d'un "procès-verbal du déroulement". Article 13, 3ème alinéa.
6. Possibilité générale d'organiser des assemblées générales numériques. Article 14, paragraphe 1.
7. Possibilité de nommer des membres d'honneur et des présidents d'honneur par l'assemblée générale sans obligation de payer la cotisation. Article 14, 3 alinéa, lettre "n".

8. Nombre de membres du conseil d'administration minimum 5 et maximum 7. Article 15, 1 phrase.
9. "Délai de préavis" pour la démission d'un mandat au sein du conseil d'administration 6 mois avec préavis écrit au président/à la présidente. Article 16, paragraphe 2.
10. Suppression de l'obligation de se réunir "au plus tard tous les deux mois". Article 18, 1 paragraphe, 1 phrase.
11. Par analogie avec le point 5 ci-dessus : nombre minimum de signatures à déposer pour les comptes courants et les comptes d'épargne : trois membres du comité directeur au lieu de quatre. Article 25, 1 phrase.
12. vérifier si nous pouvons vraiment accepter comme membres, conformément à nos statuts actuels, toute personne physique ou morale, quel que soit son lieu de résidence, qui soutient l'objet de notre association

En conclusion, Stefan Quel annonce la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour le vote de ces modifications, une fois que les modifications proposées auront été vérifiées par un avocat. Les membres présents prennent acte sans débat de ces informations sur les modifications envisagées des statuts.

#### **POINT 11**

##### **Autres p. ex. présence sur Facebook, nouveau service de déchets verts, etc.**

Stefan Quel informe que la page FACEBOOK créée pour le groupe de randonnée AVIB (voir également le point 3 de l'ordre du jour, rapport annuel du comité directeur) est bien utilisée et qu'il serait donc logique de créer une page FACEBOOK pour notre association en général. Notre sphère privée est protégée par le fait que seules des pages "privées ou fermées" sont créées pour notre association.

Le comité directeur prévoit d'abord d'acquérir de l'expérience avec la nouvelle page FACEBOOK pour le groupe de randonnée avant de créer une page pour notre association en général.

Stefan Quel fait un bref rapport sur le service des déchets verts (voir également le point 3 de l'ordre du jour, rapport annuel du comité directeur), en particulier sur le fait que celui-ci fonctionne sans problème et qu'avec une carence de 2-3 jours maximum, les commandes de déchets verts sont exécutées par le nouveau transporteur de déchets verts.

#### **POINT 12**

##### **Clôture de l'assemblée générale et apéritif de bienvenue pour le nouvel exercice 2022/23**

Anita Lutz clôt l'assemblée générale à 18h40 et passe à l'apéritif de bienvenue pour le nouvel exercice.

Enfin, les membres remercient le conseil d'administration pour le travail accompli, en particulier pour les activités engagées dans la défense de leurs intérêts en tant que propriétaires de biens immobiliers sur la Cumbre del Sol et pour le déroulement structuré de l'assemblée générale.

Pour l'exactitude :

Anita Lutz  
Présidente

Stefan Quel  
Vice-président et secrétaire